



Les Services Publics, surtout ceux issus du Conseil National de la Résistance sont attaqués depuis une trentaine d'années. Le nouveau gouvernement ultra-libéral va poursuivre et accélérer cette casse.

Les Services Publics sont redistributifs, ils réduisent les inégalités, ils font de la cohésion sociale, ils sont économes parce que sans actionnaire ni dividende...

Ils sont un pilier de la République et de l'État social.

Il faut non seulement les protéger mais les étendre partout !

Pour en parler, nous vous invitons à la

Conférence-débat de **Anicet Le Pors**

*Ministre de la Fonction Publique et des
Réformes administratives 1981-1984,
Conseiller d'État honoraire*

Quels Services Publics au 21ème siècle ?

mardi 23 mai 2017 à 19h

**à la Ferme Neuve, chemin du Plessis,
91350 Grigny**

Anicet Le Pors débutera sa conférence par un exposé de 45mn environ avant que s'instaure le débat avec vous.



Les Services Publics, surtout ceux issus du Conseil National de la Résistance sont attaqués depuis une trentaine d'années. Le nouveau gouvernement ultra-libéral va poursuivre et accélérer cette casse.

Les Services Publics sont redistributifs, ils réduisent les inégalités, ils font de la cohésion sociale, ils sont économes parce que sans actionnaire ni dividende...

Ils sont un pilier de la République et de l'État social.

Il faut non seulement les protéger mais les étendre partout !

Pour en parler, nous vous invitons à la

Conférence-débat de **Anicet Le Pors**

*Ministre de la Fonction Publique et des
Réformes administratives 1981-1984,
Conseiller d'État honoraire*

Quels Services Publics au 21ème siècle ?

mardi 23 mai 2017 à 19h

**à la Ferme Neuve, chemin du Plessis,
91350 Grigny**

Anicet Le Pors débutera sa conférence par un exposé de 45mn environ avant que s'instaure le débat avec vous.

ANICET LE PORS - GÉRARD ASCHIERI

LA FONCTION PUBLIQUE DU XXI^e SIÈCLE



Nous sommes entrés dans un monde où se développent les interdépendances, les interconnexions, les coopérations, les solidarités. La mondialisation fait paradoxalement émerger la conscience de l'existence de biens communs mais aussi la nécessité d'orienter certaines activités en fonction d'un intérêt général qui renvoie aux droits fondamentaux de l'Homme, au respect de la vie humaine et à la survie même de notre planète.

L'importance croissante de ces biens communs et les enjeux qui en découlent pour l'ensemble de l'humanité, impliquent de se poser la question des moyens à se donner pour démocratiquement en assurer la gestion.

Et à cette question une double réponse s'impose : il n'est pas possible de s'en remettre à la « main invisible » du marché ou à une quelconque concurrence « libre et non faussée », ne serait-ce que parce que l'intérêt général ne peut se réduire à la somme des intérêts particuliers mais aussi parce que le libre marché a jusqu'à présent montré plus sa capacité à piller et détruire ces biens communs qu'à les préserver. En revanche il importe de réinvestir dans des formes d'organisation qui visent à une réappropriation du commun et d'avoir une instance au dessus des intérêts particuliers qui prenne en charge l'intérêt général dans une démarche démocratique et une perspective de long terme.

Il s'agit en effet non seulement de préserver et enrichir ce commun mais de le faire en ayant pour boussole l'effectivité des droits. En France cela a un nom, c'est le service public et son cœur, la Fonction Publique...

ANICET LE PORS - GÉRARD ASCHIERI

LA FONCTION PUBLIQUE DU XXI^e SIÈCLE



Nous sommes entrés dans un monde où se développent les interdépendances, les interconnexions, les coopérations, les solidarités. La mondialisation fait paradoxalement émerger la conscience de l'existence de biens communs mais aussi la nécessité d'orienter certaines activités en fonction d'un intérêt général qui renvoie aux droits fondamentaux de l'Homme, au respect de la vie humaine et à la survie même de notre planète.

L'importance croissante de ces biens communs et les enjeux qui en découlent pour l'ensemble de l'humanité, impliquent de se poser la question des moyens à se donner pour démocratiquement en assurer la gestion.

Et à cette question une double réponse s'impose : il n'est pas possible de s'en remettre à la « main invisible » du marché ou à une quelconque concurrence « libre et non faussée », ne serait-ce que parce que l'intérêt général ne peut se réduire à la somme des intérêts particuliers mais aussi parce que le libre marché a jusqu'à présent montré plus sa capacité à piller et détruire ces biens communs qu'à les préserver. En revanche il importe de réinvestir dans des formes d'organisation qui visent à une réappropriation du commun et d'avoir une instance au dessus des intérêts particuliers qui prenne en charge l'intérêt général dans une démarche démocratique et une perspective de long terme.

Il s'agit en effet non seulement de préserver et enrichir ce commun mais de le faire en ayant pour boussole l'effectivité des droits. En France cela a un nom, c'est le service public et son cœur, la Fonction Publique...